

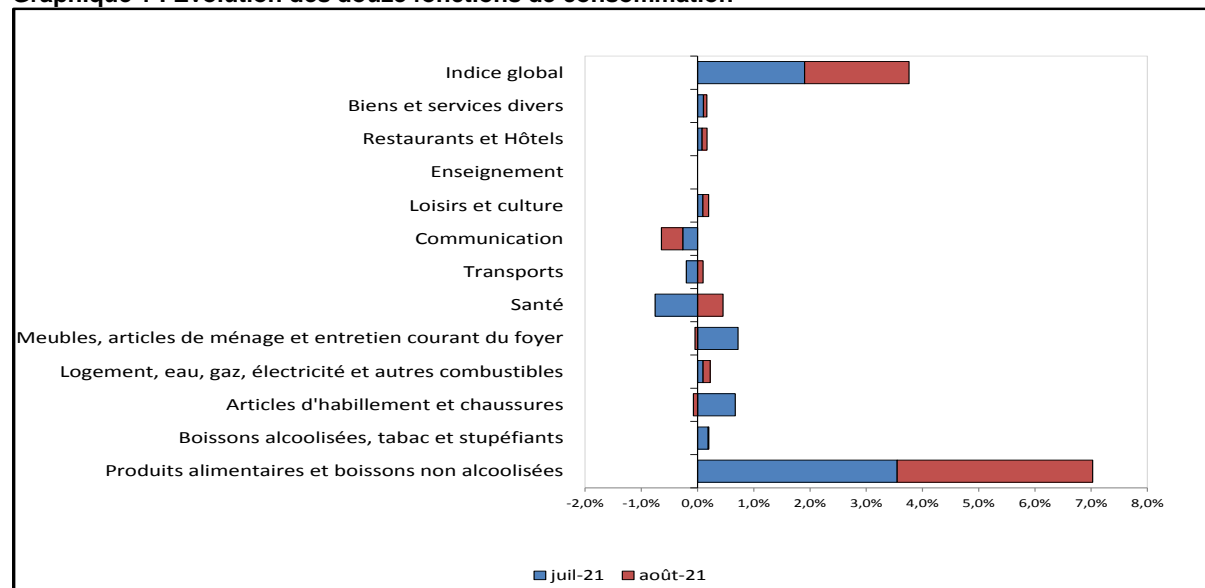
**INDICE HARMONISE DES PRIX À
LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
(Base 100 en 2014)
FLASH - Août 2021**

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) publie la note mensuelle « flash » de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC). Cet indice base 100 en 2014, mesure l'évolution des prix à la consommation au plan national. Les indices sont de type Laspeyres et la principale source identifiée pour les pondérations est la deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II) de 2011. Le champ couvert par l'indice harmonisé des prix à la consommation est l'ensemble du pays découpé en zones écologiques/économiques, à savoir le Sud, le Nord, le Centre Nord, l'Ouest et le Centre Sud. Ces cinq zones sont représentées respectivement par Kolda, Saint Louis, Diourbel, Dakar et Kaolack. La collecte des prix se fait dans les zones urbaines et rurales de ces régions. L'IHPC est publié selon la classification des fonctions de consommation des ménages à 12 fonctions (COICOP¹). La note « flash » est publiée au plus tard 10 jours après le mois sous revue. Elle est suivie d'une analyse détaillée qui sera publiée 15 jours après celle-ci.

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) du mois d'août 2021 s'est accru de 1,9% comparé à celui du mois précédent. Cette évolution résulte en grande partie du renchérissement des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,5%). Toutefois, le repli des prix des biens et services de « communication » (-0,4%) et des « articles d'habillement et chaussures » (-0,1%) a amoindri cette tendance haussière. En variation annuelle, les prix à la consommation ont augmenté de 2,6%.

L'inflation sous-jacente² affiche une hausse de 0,6% en rythme mensuel et de 3,0% en variation annuelle. En termes d'origine, les prix des produits locaux (+2,5%) et, dans une moindre mesure, ceux des produits importés (+0,2%) ont soutenu l'appréciation des prix à la consommation au mois d'août 2021, comparativement au mois précédent. En variation annuelle, ils ont progressé, respectivement, de 2,7% et 0,9%.

Graphique 1 : Evolution des douze fonctions de consommation

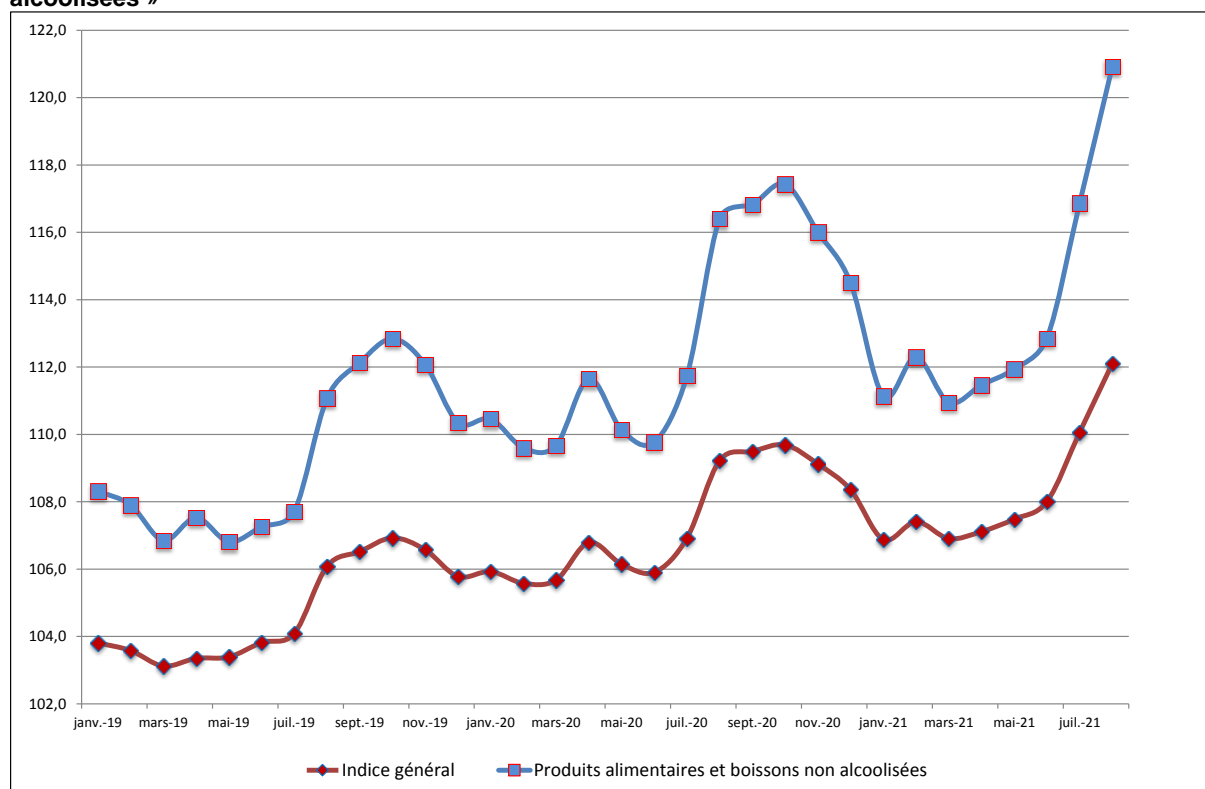


Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

¹ Nomenclature de classification (Classification of individual consumption by purpose), qui est structurée de façon emboîtée en fonctions, groupes, sous-groupes et postes.

² Classification permettant de suivre le niveau de l'inflation qui serait obtenu en dehors des phénomènes perturbateurs que sont les produits saisonniers et les produits énergétiques : Indice hors énergie et produits frais.

Graphique 2 : Evolution de l'indice global et de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées »



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

Tableau 1 : L'Indice global et les 12 fonctions de consommation de l'IHPC (Base 100 en 2014)

Libellés	Poids	Indices du mois					Variation sur		
		Août-20	Mai-21	Juin-21	Juil.-21	Août-21	1 mois	3 mois	12 mois
Indice global	10000	109,2	107,5	108,0	110,1	112,1	1,9%	4,3%	2,6%
1 Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4964	116,4	111,9	112,9	116,9	120,9	3,5%	8,0%	3,9%
2 Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiant	49	115,7	115,4	116,2	116,4	116,4	0,0%	0,9%	0,7%
3 Articles d'habillement et chaussures	730	102,1	101,6	102,8	103,5	103,4	-0,1%	1,7%	1,3%
4 Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1204	99,5	100,3	100,4	100,5	100,6	0,1%	0,4%	1,2%
5 Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	502	104,7	107,1	107,4	108,2	108,2	0,0%	1,0%	3,3%
6 Santé	353	107,7	108,1	108,9	108,1	108,6	0,5%	0,4%	0,8%
7 Transports	563	104,1	106,2	106,3	106,0	106,1	0,1%	-0,1%	2,0%
8 Communication	329	89,8	88,4	85,4	85,2	84,9	-0,4%	-4,0%	-5,5%
9 Loisirs et cultures	353	101,3	101,5	101,3	101,4	101,5	0,1%	0,0%	0,2%
10 Enseignement	194	108,8	110,6	110,6	110,6	110,6	0,0%	0,0%	1,6%
11 Restaurants et hôtels	376	105,9	107,3	107,6	107,7	107,8	0,1%	0,4%	1,8%
12 Biens et services divers	383	102,1	104,6	105,0	105,2	105,2	0,1%	0,6%	3,0%

Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

Tableau 2 : Les indices des nomenclatures secondaires

Libellés	Pondé- ration	Indice des prix du mois de					Variation sur		
		Juil.-20	Mai-21	Juin-21	Juil.-21	Juil.-21	1 mois	3 mois	12 mois
Indice global	10000	109,2	107,5	108,0	110,1	112,1	1,9%	4,3%	2,6%
Produits frais	2530	128,0	116,1	115,4	123,5	130,0	5,3%	12,0%	1,6%
Energie	612	92,0	92,5	92,4	92,5	92,5	0,1%	0,1%	0,5%
Hors énergie et produits frais (inflation sous-jacente)	6858	105,3	106,7	107,7	107,9	108,5	0,6%	1,7%	3,0%
Local	6991	112,4	109,4	109,9	112,5	115,4	2,5%	5,5%	2,7%
Importé	3009	102,7	102,9	103,2	103,4	103,6	0,2%	0,7%	0,9%
Primaire	4076	121,7	116,2	116,7	121,5	125,5	3,4%	8,0%	3,2%
Secondaire	3638	99,3	100,0	101,0	101,1	101,9	0,8%	1,9%	2,7%
Tertiaire	2286	104,5	104,9	104,5	104,6	104,5	-0,1%	-0,4%	0,0%
Durable ³	243	110,5	114,2	115,7	117,0	117,9	0,8%	3,2%	6,7%
Semi-durable ⁴	1654	100,5	101,0	101,7	101,8	101,7	0,0%	0,7%	1,2%
Non durable ⁵	5817	114,1	110,6	111,4	114,6	118,0	2,9%	6,6%	3,4%
Services	2286	104,5	104,9	104,5	104,6	104,5	-0,1%	-0,4%	0,0%

Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Rocade Fann Bel-air Cerf-volant. BP 116 Dakar RP - SENEGAL
Tél. : (221) 33 869 21 39 Fax : (221) 33 824 36 15
Directeur Général : Allé Nar DIOP
Directeur Général Adjoint : Abdou DIOUF
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale P.I. : Mamadou Ngalgou KANE
Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles P.I. : Amath DIAGO
Chef du Bureau des Prix : El Hadji Malick CISSE
Comité de rédaction : El Hadji Malick CISSE, Ibrahima DIOUF, Ndèye Mareme DIOP, Modou Ndoumbé Dame DIOP
Collaborateurs : Khoudia WADE, Muhamed NDIAYE, Samba DIOP, Saliou MBENGUE, Thierno Ibrahima BARRY
Distribution : Division de la Diffusion, de la Documentation et des Relations avec les Usagers, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA

³ Bien durable : qui a pour caractéristique de résister à l'usage

⁴ Bien semi-durable : qui a une durée de vie prévue relativement moyenne tels que les vêtements, les chaussures ou les articles de ménage en textiles.

⁵ Bien non durable : bien à usage unique (utilisable une seule fois)